

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 40

Artikel: La sacrifiée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un bon compte. — Un monsieur vient de se faire extraire une dent.

— Combien vous dois-je? demande-t-il à l'opérateur.

— Cinq francs.

— Je voudrais m'en faire remettre une autre à la place. Combien me prendrez-vous pour cela?

— Vingt-cinq francs.

— Diantre! c'est bien cher. Alors, remettez-moi la même et nous serons quittes.

LA CHANSON DU NIGAUD

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Le fil de l'eau!

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Mon écheveau!

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Si c'est trop tôt!

JUSTE OLIVIER.

DANS LES VIGNES

QUELLE est l'époque moyenne des vendanges?

Depuis le commencement du XVIII^e siècle, elles ont eu lieu sensiblement plus tard; on attribuait généralement cela à un abaissement de la température.

Il n'en est pas ainsi, écrivait M. le professeur Charles Dufour. Cette différence provient du changement de calendrier.

Avant 1700, nous avions le calendrier julien; depuis 1700, le calendrier grégorien. En 1700, les protestants de la Suisse ont franchi dix jours, comme les catholiques l'avaient fait en 1582 sous le pontificat de Grégoire XIII. Par des raisons d'astronomie qu'il serait trop long de développer ici, ce pape décida que le lendemain du 4 octobre 1582, s'appellerait le 15 octobre. Pour les protestants de la Suisse, le lendemain du 31 décembre 1699 a été le 11 janvier 1700, et les Anglais ont fait un changement pareil en 1752.

Ainsi, de 1582 à 1700, il y avait en Suisse une différence de calendrier comme celle que nous avons maintenant avec la Russie. Le jour qui était le 16 mai pour Lucerne et Schwytz était le 6 mai pour Berne et Zurich.

Voilà pourquoi depuis 1700 les mêmes phénomènes météorologiques paraissent avoir lieu dix jours plus tard. Actuellement, la différence serait même de 12 jours, comme cela arrive pour les Russes qui ont conservé le calendrier julien. Ainsi quand nous sommes au 20 octobre, nous estimerions que nous serions seulement au 8 si nous avions conservé le calendrier que nous avions avant 1700; il n'est donc pas étonnant que les vendanges paraissent avoir lieu plus tard.

Le mort parlant. — M. R*** raconte qu'à la chasse il a été victime de la maladresse d'un ami, qui lui a envoyé un coup de fusil dans les reins.

— Figurez-vous, ajoute-t-il, que si j'avais été tourné de l'autre côté, c'est peut-être un cadavre qui vous parlerait en ce moment.

Remarque. — « Une femme, disait un peintre, n'est contente de son portrait que lorsqu'il ressemble à ce qu'elle voudrait être. »

C'est justement! — Un malade se désolait de sa fin prochaine.

— Allons, courage, lui disait-on; on ne meurt qu'une fois.

— Eh bien, c'est ce qui me fâche; si l'on mourrait dix à douze fois, cela me serait bien égal.

Deux et deux font quatre. — Un inspecteur scolaire s'adressant à un élève:

— Voyons, citez-moi quelques quadrupèdes.

L'enfant, sans hésitation:

— Un âne, un mulet, deux poules.

L'Horloge-Portemonnaie. — (Soc. Klausfelder et Ed. Mermod, Clarens, éditeurs, Prix: 20 cent.) vient de paraître. Malgré ses 30 années d'existence cet indicateur reste toujours jeune et marche avec le progrès. Dans chaque édition, on voit surgir une amélioration. Malgré son petit format, il renferme une quantité de renseignements utiles. On peut dire qu'il est recommandable à tous égards.

LOU CAÏON A JEAN DAVID A LA ROSE.

DITES VO, Jeannette, laquienne yé liai dein n'a Gazetta vaudoise dè Dzeneva. Qu'on poessè écrire dei dzallies pareillés! Acuta vei cein: Jean David à la Rose étai bombardon dein l'Union instrumetala de Vellâ-Golliâ. Onna balla demointze que la fanfare avâ étâ fèrè onna corsa à la montagne, Jean David ein avâ profitâ por atzetâ dein on tzalet on caïon à bon comptou, mâ l'étai tellameint gringalet que lès collègues à Jean David lei desant dè lou mettrè dein sa giberna dè musicien por lou descheindrè! Dévant dè s'ein rétorna à la maison, la fanfare vaù djuvi on bocon, adan on nhou des sillâies que partant dau bombardon à Jean David. Qu'au qu'on (qu'on n'a djamai pu savâ qu'au lire) l'ai ava met son caïennet dein sa basse! Tot lou mondou a bin rizu, sauf Jean David. Pe faut vòs derè que Jean David étai rudo pingre et que son caïon mau nourra n'ingressivè pas, assabin lou dzo dè la boutzèri, Jean David, qu'avai arrètâ quatrou gros lulus por lei aidii fût furieux dè veirè son valottet, lou petit Louis, que portavè lou caïon tot solet dèso son bré por l'amena tiâ! Jean David sè met ein colère et lès vesins se sant ècliaffa dè rirè. Peindeint ci temps, lou caïon chautè bas dau trabetzel et va se catzi deisso on tsiron dè l'ans que l'an zu onna peinna dè la metzance por lou raveintâ.

Ein s'ensauveint ye passé eintrè dou lau dè parâ de la remisa et vint tzesi la tita la premirè dein on covâ. On lou tirè frou encore on iadzou et enfin on l'hachommé, on lei tirè lou san dè la veinna, on lou bagné dein onna casetta à lassi pleienna d'iguiè tsaudâ, por lei remuâ lès sciès et on lou met chu lou trabetzel, mâ ein travè, por que ne luzei pas eintrè les bâtons. La boutzèri fût d'abò faité; l'a bailli à Jean David onna demi auna de saocesse à grelli et onna pliaqua dè lard asse minçou, qu'on coup d'ouvra l'einlèvé et l'einvouè dein on carrou iô nion n'a pu lou retraovâ!

Ne craïou pas que cein sai vretabliou, qu'ein chondzi-vò, Jeannette?

MÉRINE.

L'ENVERS

VOICI, sur Mme de Staël, une anecdote fort peu connue; tout intime, d'ailleurs. Elle nous montre l'auteur de *Corinne* sous une face toute nouvelle.

Cela se passait au château de Coppet.

Quand elle sortait de table, Mme de Staël avait l'habitude de se placer debout devant la cheminée, le dos au feu, et, alors, manœuvrant adroitement ses jupes, elle s'exposait le plus discrètement possible aux caresses de la flamme.

Un soir, elle venait de prendre sa place et son attitude ordinaire. Benjamin Constant occu-

pait un fauteuil à sa droite; à sa gauche, était assis un brave et massif gentilhomme bavarois; les autres hôtes du château complétaient le cercle.

Ce soir-là, l'atmosphère était à l'orage.

Une discussion assez vive s'était élevée à table entre la châtelaine et l'auteur d'*Adolphe*. Elle se poursuivait avec une animation croissante, si bien qu'ayant une réplique assez vive à envoyer à son contradicteur, l'impétueuse châtelaine, se tournant et se penchant vers lui, oublia absolument de baisser le rideau.

L'assistance restait interdite. Mme de Staël se mordait les lèvres de colère. Benjamin Constant fronçait le sourcil.

Ce fut le spectateur privilégié de cette étrange mais rapide vision qui recouvra le premier la parole, seulement ce ne fut pas à Mme de Staël qu'il s'adressa.

— Mossié de Gonsdant, dit-il dans son baragouin franco-allemand, mais avec l'accent d'une indéniable sincérité, ch'ai vermé les yeux si à brobos que sur ma voi te chentilhomme, che fous chure que je n'ai rien vu titut, mais titut!

Renseigné. — Un bon paysan demande, l'autre jour, à un jeune dandy qui faisait les cent pas sur la place de St-François, où se trouve la gare d'Echallens.

— Comment, vous ne le savez pas? fait celui-ci, mais le premier imbécile venu connaît ça.

— Estiusez, mossieu, mais c'est justement pour ça que je vous le demande.

Plus de cheveux blancs! — La pommade *** rend à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues. Au bout de quinze jours d'emploi, plus de cheveux blancs ni d'au-tres. — Prix: 20 francs le pot.

Eloquence parlementaire. — Un député disait d'un air narquois à l'un de ses confrères:

— Vous n'avez pas encore ouvert la bouche, depuis que vous siégez au Grand Conseil.

— Pardonnez-moi. Toutes les fois que vous avez parlé j'ai baillé.

LA SACRIFIÉE.

DE tout temps la main droite a eu la préférence sur la main gauche, non seulement au point de vue physique, mais aussi au point de vue moral. Ainsi le serment s'est toujours fait de la main droite, les artistes symbolisent l'amitié par deux mains droites réunies et l'Ecriture dit qu'au jugement dernier les élus seront à la droite de Dieu et les réprouvés à sa gauche.

Citons, à seul titre de curiosité, la spirituelle boutade de Franklin intitulée: *Pétition de la main gauche*, à l'adresse de tous ceux qui ont mission d'élever les enfants.

Pétition.

« Je m'adresserai à tous les amis de la jeunesse, et je les conjure de jeter un regard de compassion sur ma malheureuse destinée, afin qu'ils daignent écarter les préjugés dont je suis victime.

» Nous sommes deux sœurs jumelles, et les deux yeux d'un homme ne se ressemblent pas plus, ni ne sont pas plus faits pour s'accorder l'un avec l'autre que ma sœur et moi; cependant, la partialité de nos parents met entre nous la distinction la plus injurieuse.

» Dès mon enfance, on m'a appris à considérer ma sœur comme un être d'un rang au-dessus du mien; on m'a laissé grandir sans me donner la moindre instruction, tandis que rien n'a été épargné pour la bien élever. Elle avait des maîtres qui lui apprenaient; je touchais un crayon, une plume, une aiguille, j'étais aussitôt cruellement grondée; j'ai même été battue

plus d'une fois parce que je manquais d'adresse et de grâce.

» Il est vrai que parfois ma sœur m'associe à ses entreprises; mais elle a toujours grand soin de prendre le devant et de ne se servir de moi que par nécessité ou pour figurer auprès d'elle.

» Ne croyez pas, messieurs, que mes plaintes soient excitées par la vanité; non, mon chagrin a un motif bien plus sérieux. D'après un usage établi dans ma famille, nous sommes obligées, ma sœur et moi, de pourvoir à la subsistance de nos parents (Je vous dirai, en confidence, que ma sœur est sujette à la goutte, aux rhumatismes, à la crampe, sans compter beaucoup d'autres accidents.) Or, si elle éprouve quelque indisposition, quel sera le sort de notre pauvre famille!

» Nos parents ne se repentiront-ils pas alors amèrement d'avoir mis une si grande différence entre deux sœurs si parfaitement égales?... Hélas! nous périrons de misère, il me sera impossible de griffonner une pétition pour demander des secours, car j'ai été obligée d'emprunter une main étrangère pour transcrire la requête que j'ai l'honneur de vous présenter.

» Daignez, messieurs, faire sentir à nos parents l'injustice d'une tendresse exclusive et la nécessité de partager également leurs soins et leur affection entre tous leurs enfants.

» Je suis, avec un profond respect, messieurs, votre obéissante servante. »

TROUBLE-FÊTE.

On parle beaucoup, ces jours, d'une brochure du docteur Bourget, intitulée : *Quelques erreurs et tromperies de la science médicale moderne*. L'auteur y malmène de jolie façon certains de ses confrères, infondés au système des « régimes », ou par trop confiants en certains procédés de traitements de la médecine moderne.

Cette brochure nous en a rappelé une autre, publiée il y a bien des années déjà par l'imprimerie Vincent; elle a pour titre : *Croisades et boutades médicales*, et pour auteur le Dr A. Barnaud. Ces deux médecins sont de même famille.

Voici ce que disait entre autres le Dr Barnaud du « progrès en médecine » :

Celui qui se hasarda à avancer que rien n'est nouveau sous le soleil, aurait dû tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de proférer une pareille hérésie : ce laps de temps aurait suffi à le convaincre de son erreur. Comment ce sage a-t-il pu supposer, même un instant, que les générations successives se contenteraient de cheminer dans l'étroite ornière tracée par leurs prédécesseurs; en vérité Salomon, je ne vous reconnais pas là! cela prouve une fois de plus combien souvent les gens d'esprit sont bêtes. L'humanité entière proteste hautement contre cette sentence; non, le monde n'est point une stupide machine à répétition; il aspire sans relâche à gravir les degrés qui conduisent à la perfection; vouloir s'opposer au progrès, ce serait, dit Victor Hugo : « se donner une maladie sombre, s'inoculer le passé ». Abstraction faite des découvertes importantes que chaque jour voit éclore dans le domaine de l'industrie et des sciences, si nous envisageons seulement le champ de la médecine, nous nous persuaderons sans peine que le soleil éclaire constamment de nouveaux progrès. Il serait oiseux de dissenter sur les avantages de l'anesthésie, qui supprime la douleur, de l'institution d'une thérapeutique raisonnée, de l'auscultation, qui révèle les maladies internes, de la prothèse, qui supplée aux membres absents, etc., toutes choses parfaitement inconnues jusqu'à notre siècle, et que le soleil ne peut se vanter d'avoir contemplées auparavant. A propos de prothèse, quelles exclamations pousseront nos ancêtres lorsqu'ils nous verront avec des yeux d'émail, des nez d'argent, des palais de caoutchouc, des bras

et des jambes à charnières, des dents en hippopotame avec garantie de 15 ans, voire même des dents de notre prochain, car on sait que durant la dernière guerre d'Amérique des industriels en dépouillaient les cadavres gisant sur le champ de bataille, pour les livrer au commerce européen; ceux auxquels elles étaient adaptées ne se doutaient guère que leurs dents avaient mordu la poussière sur les bords du Rapahanock.

Depuis quel temps :

« Un mal qui répand la terreur, etc.,

» la peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom », fait aux animaux la guerre, aussi les savants de tous les pays sont-ils en quête d'un remède contre ce fléau. La Prusse, qui prétend maîtriser tous les obstacles, au moyen de la force armée, a mis aux trousses de la peste bovine les héros de Sadowa, et là encore ils ont été victorieux. Dans d'autres Etats de l'Allemagne, en particulier la Bavière, l'autorité a recours à un procédé aussi désagréable que désinfectant; ainsi, tout voyageur qui franchit la frontière, est immédiatement appréhendé au corps et incarcéré par la gendarmerie dans une boîte en bois, où il est chloruré bon gré mal gré. La tête seule échappe aux émanations anti-pestilentielles, à condition toutefois que la nature l'ait doué d'une taille suffisante pour dépasser l'appareil. M. Bouley raconte qu'une dame, un peu courte, faillit être asphyxiée dans la boîte contiguë à la sienne; elle ne reconquit ses droits à l'existence qu'en bousculant énergiquement le gendarme et en fuyant ces lieux devenus infects par excès de désinfection.

« Le chlore a des rigueurs à nulle autre pareille. »

On ne se borne pas à purifier le voyageur, mais on s'attaque avec le même acharnement aux wagons, aux colis; en un mot, armes et bagages, tout passe au chlore. Fortuné pays, dans lequel la force publique a pour unique attribution de dégager des gaz et d'initier les étrangers à la boxe! Ce progrès-là laisse bien loin derrière lui les quarantaines et un nombre non moins grand d'autres moyens prophylactiques; cependant je m'insurge à l'idée d'une telle assimilation de l'homme à la bête à cornes, en thèse générale du moins. Honni soit qui mal y pense!

En 1862, un médecin d'Alexandrie, M. le Dr Abbat, nantit l'Académie de médecine d'une invention consistant à remplacer la cornée transparente, dans les cas où elle se rend indigne de ce qualificatif, au moyen d'un verre de montre en miniature encadré de gutta-percha et collé avec de la caséine; ses expériences sur des chiens et des lapins ont eu un plein succès, reste à savoir si l'œil humain se laisse mettre si gentiment sous verre. Que l'on soit parvenu à improviser des dents, des nez, des yeux, cela se conçoit encore, car nécessité est mère d'invention, et ici la nécessité est tellement impérieuse que, si ces organes n'existaient pas, il faudrait les inventer; mais suspendre à volonté le cours de la vie, voilà une prétention hardie qui ne pouvait germer que dans le cerveau de Jupiter ou d'un savant allemand. En effet, M. le Dr Grusselback, qui n'est cependant pas un héros des Mille et une Nuits, jouit de la faculté d'engourdir, selon son bon plaisir, quel animal que ce soit, en lui enlevant progressivement son calorique sans produire de désorganisation des tissus. Les êtres qu'il frappe ainsi d'engourdissement nagent entre la vie et la mort; entre les deux, leur cœur balance. M. Grusselback démontre son procédé sur un petit serpent sans sonnettes qui, lorsqu'il l'arrose d'une liqueur stimulante de son invention, passe en un clin-d'œil de la rigidité la plus prononcée à l'animation la plus ceci, la plus cela qu'on puisse voir. Ce serpent meurt et ressuscite alternativement depuis tantôt dix ans, et conserve, comme la Belle au bois dormant, tout l'éclat de la jeu-

nesse. Je connais bon nombre d'Eves qui changeraient volontiers de peau avec le petit serpent de M. Grusselback; cela se comprend d'autant mieux qu'Eve a, dès son origine, manifesté une fatale sympathie pour cet animal.

(A suivre.)

La gaffe. — M. B., député, raconte parfois, mais plutôt rarement, l'historiette suivante :

Un soir, à la tombée de la nuit, nous revînions d'une partie de plaisir, messieurs et dames groupés au hasard des accidents de la route et de la conversation. Celle-ci sautait du coq à l'âne.

— Quand même, disais-je à mon compagnon, parlant d'une dame de notre société, quand même, quelle trombine elle a, cette dame X.!

Et comme il ne répondait pas, je me tournai vers lui. Horreur! C'était le mari de Mme X., qui cheminait à mon côté, prenant la place de mon interlocuteur resté en arrière.

Le contrôle. — *Conseiller de paroisse* : Notre nouveau ministre est un excellent orateur. Depuis qu'il prêche, le nombre des fidèles a bien augmenté.

Paroissien : Croyez-vous?

Le Conseiller : Certainement! Chaque dimanche, on trouve une centaine de boutons de plus dans les crousilles du temple.

Le quiproquo. — *Garde-champêtre* : Hé, là-bas! Vous êtes à l'amende!

Demoiselle de pensionnat : Non, je ne suis pas Allemande, je suis Hollandaise!

Les méfaits du militarisme. — Cueilli dans un journal local du canton, sous le titre « Echos des manœuvres » :

Le dragon Trollet, de Chapelles, eut son cheval blessé au côté et dut aussi être abattu.

— Une pièce neuchâteloise a roulé 2 fois sur elle-même. Contusions sans gravité.

PLAISIRS D'HIVER. — Jeudi, 10 courant, réouverture du Théâtre. M. Bonarel est toujours directeur. Quel gage plus précieux de réussite pourrait-on donner? La troupe est toute nouvelle, à l'exception de trois artistes : Mlle Jeanne Lobis, MM. Daubigny, et Nivard. Nous devrions dire de quatre, car Mme Charleux, elle aussi, nous est connue. Au répertoire, foule de nouveautés. En un mot, une belle saison en perspective. — Comme premier spectacle, *l'Espionne*, de V. Sardou.

— Les soirs où il n'y a pas théâtre, on va au Kursaal. Là c'est la veine, la grande veine. Toujours salle comble. Pourquoi? Demandez-le donc à toutes ces personnes qui ne savent passer ailleurs leur soirée. Plutôt allez-y vous-même et goûtez; vous nous en direz des nouvelles. Et, au Kursaal, on ne repasse pas les plats; c'est chaque soir pour ainsi dire, un nouveau menu. Variété! nouveauté! voilà le plat du jour!

— Et tout cela n'empêche pas le Théâtre du Peuple de faire d'excellentes affaires avec la pièce très intéressante de M. Randin, *Légionnaire par vengeance*, qui est interprétée et montée, on le sait, de façon admirable. Les décors sont fort beaux. M. Hugnenin, directeur, ne recueille que des éloges. Demain, dimanche, matinée et soirée. Tout le canton sera à Lausanne.

— On annonce que M. Tapie, directeur du Kursaal, a accepté, pour cette saison, les fonctions de directeur artistique de La Muse.

Sans rival pour l'entretien de la chaussure
Brillant du "Congo"
Donne sans peine
un brillant superbe. Assouplit et conserve
le cuir. En vente dans toutes les épiceries.
Exiger la marque, "Congo"

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
Avis: Fatio, successeur.